



**Sgen-CFDT des Pays de Loire**

9, place de la Gare de l'Etat, case postale n°9

44276 Nantes Cedex 2

Téléphone : 02 51 83 29 30

Nantes, le décembre 2021

à  
Madame Chopin  
Directrice de l'Éducation  
Ville de Saint-Herblain

Objet : suite au rappel procédures transition temps scolaires et périscolaires

Madame la Directrice de l'Éducation,

Le Sgen-CFDT ne comprend pas votre proposition faite aux enseignants dans la note du 24/11/2021 en direction des écoles.

Ci-dessous le paragraphe qui nous interpelle :

*« Il est proposé, si les parents devaient mettre plus de temps pour récupérer leur enfant le midi, qu'à 12h15 un pique-nique ou à minima un encas, puisse être fourni par la Ville à l'enfant, ce pique-nique sera pris en présence du personnel de l'EN (enseignant ou directeur). »*

La problématique du recrutement des personnels d'animation ne doit pas avoir pour conséquence une sollicitation des personnels enseignant sur ce temps méridien. Nous tenons à rappeler que les équipes enseignantes vont déjà au-delà du temps de leur responsabilité lors de la sortie des classes (Attente des familles, appel de la famille, de la police municipale si besoin)

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice de l'Éducation de la Ville de Saint-Herblain, à notre attachement au Service public d'éducation.

Pour le Sgen-CFDT  
Anne-Gaëlle Jeuland, Pascal Lechat